

Les principaux sujets évoqués en conseil municipal du 2 juin 2009

Le contrat de Territoire Habitat

Il a pour objet d'aider les particuliers dans leurs projets de construction et de rénovation d'habitat. Il vient d'être validé en conseil communautaire et le sera prochainement par le conseil général, avec un apport respectif d'aide de 75 000 € et 391 000 € (ce sujet sera développé dans le "Daumeray Actualités" de fin d'année).

Plan local d'urbanisme

Monsieur le Maire fait part des observations formulées par la DDEA se rapportant notamment au classement NATURA 2000 sur la zone inondable du Porage, à la réduction des surfaces à urbaniser, aux servitudes concernant la zone de captage d'eau de Chateauneuf (Le Porage). Le conseil en prend note, à l'attention du commissaire enquêteur.

Accueil du docteur TORRES

L'installation de madame TORRES se confirme. Dans l'immédiat, elle pourra utiliser le cabinet du docteur GUILLEMAIN. Au titre de la carence de médecins en milieu rural, l'accord d'une aide d'accueil est donné pour un montant de 2 000 € (signature d'une convention entre le médecin et le Maire).

Traversée du bourg : rencontre du 29 mai sur la reprise d'aménagements

Cette réunion a permis d'avancer des solutions techniques permettant de fluidifier la circulation sans compromettre la sécurité des personnes. Il est proposé de poser des bandes rugueuses sur sol et de reporter les poteaux en retrait. La bande de roulement entre les deux axes de poteaux sera ainsi portée à 6,40 mètres. La zone pour les piétons n'est pas modifiée. Le surcoût est estimé à 11 800 €.

Informations diverses :

- création d'un poste d'adjoint d'animation : Suite à la demande de congé de disponibilité d'un an par madame GUÉRIN, le conseil municipal adopte la décision de création d'un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe sur un temps partiel à 86% pour la remplacer. Il sera pourvu par madame Laurence CHAUVEAU.
- Association de protection des cultures : Au titre des années 2008 et 2009, une aide de 460 € est apportée à cette association lui permettant d'adhérer à l'association départementale.
- Mme Béatrice ATANI a informé le conseil municipal de son absence aux prochaines réunions jusqu'en fin d'année pour des raisons professionnelles.